

QUESTIONNAIRE

Bijouterie et Commerces

EXTENSION MULTIRISQUE COMMERCE

NE PEUT ETRE SOUSCRITE
INDEPENDAMMENT DU CONTRAT
« TOUS RISQUES BIJOUTIERS »

CACHET COURTIER	<input type="checkbox"/> Affaire Nouvelle
	<input type="checkbox"/> Remplacement du contrat n° :
	Effet du : __/__/____ Echéance : __/__ (JJ/MM)
COURTIER	
Nom du cabinet : Code MS Amlin :	
Nom de l'interlocuteur :	
Email :	
Téléphone :	
N° ORIAS :	
Etes-vous tenant de cette affaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, depuis combien de temps ?	

IMPORTANT

Sont exclus les risques situés dans des bâtiments classés, répertoriés ou inscrits à l'inventaire des bâtiments historiques.

I. PROPOSANT

Nom et prénom du proposant ou Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse du magasin (si différente de celle du proposant) :

.....

.....

Est-il situé dans un centre commercial d'une superficie de plus de 3000 m²
 un bâtiment dont la hauteur est supérieure à 28 mètres
 un bâtiment ou groupe de bâtiments en communication d'une surface supérieur à 20.000 m²
 un ensemble à caractère industriel

II. CARACTERISTIQUES DU RISQUE

Activité exercée :

Pratiquez-vous exclusivement la vente ? OUI NON

N° Répertoire des Métiers / Registre du Commerce :

Nombre de personnes travaillant dans l'entreprise (y compris proposant, membres de la famille) :

- à plein temps - à mi-temps

Notre garantie ne peut s'exercer au-delà de 20 personnes.

Depuis combien de temps exercez-vous à cette adresse : Durée d'inoccupation annuelle ? jours

Qualité : Propriétaire des murs Total Partiel Copropriétaire OUI NON

Locataire des murs Total Partiel Autre :

Propriétaire du fonds de commerce OUI NON

Y a-t-il renonciation à recours contre le propriétaire et ses assureurs ? OUI NON

Est-elle réciproque ? OUI NON

Existe-t-il un intérêt commun entre le propriétaire et le locataire ? OUI NON

Si oui, précisez :

Pour un locataire, joindre obligatoirement une copie du bail commercial.

VI. GARANTIES DEMANDEES (marchandises exclues)

ASSURANCE DES BATIMENTS POUR LE COMPTE DU PROPRIETAIRE OUI NON

INCENDIE et RISQUES ANNEXES

1°) sur bâtiment ou risques locatifs (**maximum 1.000 m²**) : m² OUI NON

2°) sur Mobilier, matériels professionnels, Agencements et Embellissements : OUI NON

Montant à assurer : Euros

3°) Renonciation à recours OUI NON

4°) Pertes indirectes 10 % justifiées OUI NON

DEGATS DES EAUX

1°) sur bâtiment ou risque locatif (**maximum 1.000 m²**) : m² OUI NON

2°) sur mobilier, matériels professionnels, Agencements et Embellissements OUI NON

Montant à assurer : Euros

3°) Renonciation à recours OUI NON

4°) Pertes indirectes 10 % justifiées OUI NON

BRIS D'ENSEIGNES LUMINEUSES (bris de glaces exclu) (**maxi. 5.000 Euros**) OUI NON

Montant à assurer : Euros

DOMMAGES AU MATERIEL (dommages électriques et bris maxi 76.000 Euros) OUI NON

Montant à assurer : Euros

RESPONSABILITE CIVILE (maximum 20 employés) OUI NON

RESPONSABILITE CIVILE BIENS CONFIES OUI NON

PERTE D'EXPLOITATION

Incendie et Dégâts des Eaux (**maxi 2.000.000 Euros**) OUI NON

(Réservé aux Sociétés en activité depuis plus d'UN AN)

VALEUR VENALE DU FONDS DE COMMERCE (maxi 120 % du C.A) OUI NON

Montant à assurer : Euros

VII. ANTECEDENTS

Avez-vous, au cours des 5 dernières années subi des sinistres ? OUI NON

Cette garantie ne peut être accordée séparément de la police spécifique « MARCHANDISES » et fera l'objet d'un contrat distinct.

Date	Montant en euros	Nature

DATE D'EFFET / DATE DE REPRISE de la garantie :

IMPORTANT

En signant ce document, vous n'êtes pas tenu de contracter l'assurance (Art. L.112-2 du Code des Assurances), mais si une police définitive est établie, les renseignements indiqués dans le présent questionnaire serviront de base à l'établissement du contrat et seront considérés comme en faisant partie intégrante.

Je, soussigné, certifie que toutes les déclarations ou réponses faites au présent questionnaire pour servir de base au contrat à intervenir, qu'elles aient été écrites par moi ou par un tiers, sont sincères et, à ma connaissance, véritables.

Je déclare ne pas ignorer que les articles L.113-8 et L.113-9 du Code des Assurances sont applicables si, dans l'appréciation du risque, l'Assureur a été induit en erreur par suite de fausses déclarations intentionnelles ou non intentionnelles de ma part.

Cachet commercial
et signature du commerçant
(OBLIGATOIRE)

Fait à

Le